ESSAI

N.° 180.

SUR LES MOYENS HYGIÈNIQUES

APPLICABLES AUX FEMMES ENCEINTES ;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 16 juillet 1819, pour obtenir le grade de Docteur en médecine,

PAR NOEL GONINDARD, né à Perreux,

Département de la Loire ;

Bachelier ès-lettres ; Membre émérite de la Société d'instruction médicale de Paris.

A vos soins maternels la nature confie
Ces êtres imparfaits qui commencent la vie.
SAINT-LAMBERT.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1819.

FACULTE DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LEROUX, Doyen.
M. BOURDIER.
M. BOYER.
M. CHAUSSIER.
M. CORVISART.
M. DEYEUX.
M. DUBOIS.
M. HALLÉ.
M. LALLEMENT.
M. PELLETAN.
M. PERCY.
M. PINEL.
M. RICHARD.
M. THILLAYE.
M. DES GENETTES, *Président.*
M. DUMÉRIL.
M. DE JUSSIEU.
M. RICHERAND.
M. VAUQUELIN, *Examinateur.*
M. DESORMEAUX, *Examinateur.*
M. DUPUYTREN, *Examinateur.*
M. MOREAU, *Examinateur.*
M. ROYER-COLLARD, *Examinateur.*
M. BÉCLARD.
M. MARJOLIN.
M. ORFILA.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A

MON PÈRE.

Tribut d'amour filial.

N. GONINDARD.

AVANT-PROPOS.

La femme est, de tous les êtres sensibles et faibles, celui que sa constitution et l'irritabilité de ses organes exposent le plus à la douleur. Ainsi la première menstruation, la grossesse, l'accouchement et l'âge critique, sont autant de circonstances orageuses qui amènent en elle des souffrances nouvelles. C'est pour cela qu'un moraliste célèbre a dit que la nature, en formant un être si sensible et si doux, semble s'être bien plus occupée de ses charmes que de son bonheur. Dans l'ordre social, éprouvée par la vertu, contrainte par les lois, la femme n'a-t-elle pas à souffrir de mille dépendances, comme, dans l'univers physique, de mille infirmités? Cependant qui pourrait ne pas s'intéresser à un sexe destiné à nous donner l'existence, à nous la conserver, et à nous la rendre moins pénible ? Combien il est touchant le tableau d'une mère auprès de son fils ! Trop faible encore pour exprimer ses désirs, elle devine son langage, vole au-devant de ses besoins, et lui prodigue sans cesse les soins les plus tendres et les plus délicats. Entend-elle

ses cris, soudain elle court à son secours, le presse tendrement contre son sein, l'échauffe de son haleine ; ou bien, le berçant sur ses genoux, elle l'endort par son chant patiemment monotone, et ne s'abandonne au repos que lorsqu'il paraît le goûter.

Si la femme a toujours présenté aux savans un vaste champ d'observations, sous quelque point de vue et à quelque époque de sa vie qu'on se soit plu de l'envisager, il n'en est cependant aucune qui offre un intérêt plus général que celle de sa grossesse. Quelle position ! peut-il en exister de plus précieuse dans l'ordre naturel ? Toutes les idées philanthropiques se réveillent alors chez l'homme sensible ; et viennent s'y attacher..... On aime surtout à voir les peuples de l'antiquité faire de la femme l'objet d'une espèce de culte religieux.

A Athènes et à Carthage, le meurtrier échappait au glaive de la justice s'il parvenait à se réfugier dans la maison d'une femme enceinte.

Chez les Juifs, elles pouvaient manger des viandes défendues, et les lois de Moïse prononçaient la peine de mort contre les malheureux qui faisaient avorter une femme.

Lycurgue assimilait les mères victimes de l'enfantement aux braves morts sur le champ d'honneur ; il leur

accordait des incriptions sépulcrales. (*Mahon*, Encycl. méthod.)

Apollonius rapporte qu'au royaume de Pannonie (aujourd'hui la Hongrie), les femmes grosses étaient en telle vénération, que celui qui en rencontrait une en chemin était obligé, sous peine d'amende, de l'accompagner et de la reconduire jusqu'au lieu où elle allait.

Chez les modernes et chez les peuples les mieux policés, on ne voit pas autant d'égards rendus aux femmes. Les ministres de la justice ont souvent même à gémir des scènes assez fréquentes qui se passent envers elles. Que penser de la brutalité de certains maris qui ne laissent pas que de maltraiter leurs femmes durant leur grossesse ? Malheureusement l'œil de la loi ne peut pénétrer dans l'intérieur des ménages pour réprimer ces espèces de délits. Mais cependant rassurez-vous, jeunes épouses, la société et la patrie n'ont pas cessé de veiller sur vous; leur affection et leur protection vous environnent de toutes parts. Sous cette double garantie, qui pourrait désormais vous empêcher de couler les jours de votre gestation au sein de la joie et de l'espérance ?

En présentant ce faible opuscule, je n'ai pas eu l'in-

tention d'agrandir le domaine de la science; je n'ai eu en vue que de remplir un devoir, et de tourner au profit de la société le peu de connaissances que j'ai puisées dans les savantes leçons des illustres professeurs de cette Faculté. Je le leur soumets donc avec la juste défiance que m'inspire la conscience de mes forces; heureux si je puis mériter leurs suffrages !

ESSAI

SUR LES MOYENS HYGIÉNIQUES

APPLICABLES AUX FEMMES ENCEINTES.

Considérations générales sur la grossesse.

La grossesse, étant une fonction naturelle, paraîtrait pour cela hors du domaine de la médecine. Mais si nous jetons un coup-d'œil sur ce qui se passe alors dans l'organisation de la femme, nous y verrons que l'état de susceptibilité où elle se trouve à cette époque l'expose à une foule d'agens extérieurs qui peuvent jeter le trouble dans son économie, et la mettent au rang des individus faibles.

Après la conception, la sensibilité, pervertie et exaltée, fait que la femme ne peut plus être exposée sans danger aux impressions auparavant indifférentes, tandis qu'elle se trouve agréablement flattée par d'autres qu'elle ne pouvait autrefois supporter.

La matrice, siége d'un nouveau mode d'action, devient un centre de fluxion vers lequel les fluides se dirigent de toutes parts; elle se développe alors d'une manière insensible, et paraît même dans le principe s'enfoncer dans le petit bassin; mais elle

s'élève bientôt rapidement au-dessus du détroit abdominal, refoule en haut les viscères abdominaux, dépasse l'ombilic, et arrive vers le huitième mois jusqu'à l'épigastre. Pendant cette marche successive, les fonctions éprouvent d'abord des anomalies par suite d'une sympathie intime entre l'utérus et les autres organes; de là les lésions que l'on observe dans la digestion et la circulation. Ces accidens disparaissent ordinairement après les premiers mois de la grossesse, pour reparaître ensuite vers les derniers temps. C'est sur la fin de cette fonction que l'on observe les effets bien marqués d'une compression mécanique; la matrice a acquis alors un volume tel, qu'elle repousse en haut le diaphragme, qui, s'abaissant difficilement, empêche la dilatation de la poitrine, et la respiration s'en trouve gênée; en même temps la vessie et le rectum comprimés font éprouver des envies fréquentes d'aller à la selle. Les extrémités inférieures s'infiltrent, les veines des jambes deviennent variqueuses, les tiraillemens qu'éprouvent les cordons suspubiens occasionnent des douleurs aux aines ; enfin les crampes qui se manifestent vers la fin de la gestation s'expliquent par la compression des nerfs sacrés.

Quant au moral, il offre des changemens dont il est assez difficile de se rendre compte, et qui n'étonnent pas moins par leur bizarrerie et leur différence chez la plupart des femmes. Pourquoi celle-ci, de vive et enjouée qu'elle était auparavant, est-elle devenue triste et morose depuis qu'elle a conçu? tandis que celle-là est plus gaie et plus aimable. Les affections de l'âme et les facultés intellectuelles éprouvent aussi des changemens; et comme « l'observe très-judicieusement M. le professeur *Moreau de la* « *Sarthe*, l'imagination s'exalte, les passions se réveillent, et le « caractère s'aigrit; moins de force dans la volonté, moins de « constance dans le sentiment, et moins de sûreté dans le juge- « ment. » En un mot, la grossesse rend la femme plus susceptible d'émotion, et augmente singulièrement le caractère de faiblesse propre à son sexe.

Quoique la grossesse ne soit pas un état maladif, nous voyons pourtant qu'elle est une des époques les plus orageuses pour les femmes (1), surtout pour celles qui habitent les grandes cités, où les droits de mère sont si souvent méconnus. Ce reproche ne s'adresse pas à celles qui vivent à la campagne, où les goûts et les habitudes sont plus simples, et les passions plus douces.

Je considérerai les femmes dans leurs rapports avec les objets qui les environnent; je parlerai ensuite, et successivement, des vêtemens, des bains, des alimens et des boissons; des excrétions, de l'exercice, du repos et du sommeil; enfin je m'occuperai en dernier lieu des perceptions et des affections de l'âme.

PREMIÈRE CLASSE.

Des objets environnans.

L'air. De même qu'il ne peut exister de combustion où il manque d'air, de même tout être organisé ne peut vivre sans son secours. Suivant que les principes constituans de ce fluide cessent d'être dans des proportions convenables, ou qu'il est chargé d'émanations plus ou moins délétères, il peut donner lieu à un très-grand nombre d'affections. L'air peut être nuisible, 1.° par ses qualités physiques, telles que sa pesanteur, sa raréfaction, ses vicissitudes du chaud au froid, du sec à l'humide; 2.° par ses propriétés chimiques, telles que le défaut de proportion entre ses principes constituans, et surtout par les miasmes ou corps étrangers qui peuvent s'y trouver combinés ou suspendus.

Les effets de l'air sur les femmes enceintes sont d'autant plus sen-

---

(1) *Mauriceau* (Maladies des femmes grosses) compare la femme enceinte à un pilote qui, embarqué sur une mer orageuse et remplie d'écueils, en évite le péril s'il s'y conduit avec prudence, mais qui fait bientôt naufrage s'il cesse un instant d'être sur ses gardes.

sibles que les forces, qui se trouvent alors concentrées vers la matrice, suffisent à peine pour réagir. Cependant cette influence est loin d'affecter de la même manière les femmes de la campagne et celles de la ville : les premières, qui mènent habituellement une vie très-active, et qui sont obligées par état de s'adonner à des travaux très-pénibles, ont acquis une constitution tellement forte, qu'elles bravent impunément les intempéries des saisons; tandis que les dernières, jouissant de toutes les commodités que procure la fortune, passant leur vie dans la mollesse et l'oisiveté, sont loin de jouir des mêmes avantages. Ce sont surtout celles-ci qui ont un besoin inévitable d'observer les lois de l'hygiène.

Les femmes grosses se garantiront soigneusement d'un air froid et humide; outre, comme je l'ai déjà dit plus haut, que les forces ne suffiraient pas pour réagir, les affections catarrhales qu'il produit et la toux qui les accompagne pourraient bien déterminer l'avortement. Un air chaud et humide rend l'exercice des fonctions languissant. L'effet des vicissitudes étant en raison de leur intensité et du choix du temps, les femmes éviteront de s'y exposer pendant la nuit, surtout si elle est froide et humide; elles renonceront également aux promenades du soir, si le serein était considérable.

Mais si des affaires urgentes les forcent de braver ces circonstances, elles doivent se mettre en état d'y résister. Elles y parviendront en ayant soin de se vêtir convenablement, et en restaurant leurs forces par une nourriture légère et succulente, et par l'usage de boissons légèrement toniques. Mais si, au lieu d'en user modérément, elles allaient se surcharger l'estomac d'alimens trop indigestes et d'une grande quantité de boissons, loin de déterminer la réaction que l'on a en vue, on ne ferait qu'ajouter à la cause débilitante, et les forces suffiraient à peine pour lutter contre une pareille imprudence.

L'air du matin est salutaire dans les saisons chaudes après le lever du soleil; il n'est pas aussi chargé d'humidité que celui du

soir. Cependant les femmes ne doivent pas s'y exposer immédiatement après leur lever, afin de ne pas supprimer la transpiration insensible qui se trouve favorisée par la chaleur du lit. C'est dans les années froides et humides qu'on a toujours vu, a dit *Alphonse Leroy*, se développer un grand nombre de fièvres puerpérales, qui se sont d'abord manifestées dans les hôpitaux, où l'air est altéré par l'accumulation des malades, et ensuite dans tous les lieux où l'atmosphère était froide et chargée d'humidité.

J'ai dit plus haut que l'air pouvait devenir nuisible, non-seulement par les changemens qu'il éprouvait dans ses propriétés physiques, mais encore par les diverses altérations qu'il subissait dans ses principes constituans. C'est pourquoi les femmes éviteront tous les lieux où se trouvent réunies un grand nombre de personnes (1), tels que les spectacles, les bals et les grands cercles. Elles éviteront encore avec plus de soin le voisinage des marais, des tanneries et des mégisseries, où l'air se trouve chargé d'émanations, dont les effets, toujours dangereux, le deviennent bien davantage pendant la gestation.

Habitation. Quant aux habitations, on sent bien que le choix ne doit pas être indifférent à l'état de grossesse. Les appartemens bas et humides, ceux qui sont de nouvelle construction, récemment décorés et blanchis, deviendraient alors extrêmement nuisibles aux femmes. Elles rechercheront autant qu'elles pourront un local sec et élevé, pour jouir de tous les avantages d'un air pur et tempéré. Leur chambre à coucher devrait être spacieuse, bien aérée, exposée pendant l'été au nord-est, et pendant l'hiver au sud-ouest. On aura soin de la chauffer convenablement, c'est-à-

(1) « Plus les hommes se rassemblent, plus ils se corrompent; les infirmités du corps, ainsi que les vices de l'âme, sont un infaillible effet de ce concours trop nombreux. Des hommes entassés comme des moutons périraient tous en très-peu de temps. L'haleine de l'homme est mortelle à ses semblables. » (*J.-J. Rousseau.*)

dire d'y maintenir une température subordonnée à l'état de l'atmosphère extérieure.

L'état de grossesse modifie et pervertit quelquefois tellement l'odorat, que les odeurs les plus douces et les parfums les plus agréables, savourés auparavant avec plaisir, ne peuvent plus être supportés, et donnent souvent lieu à des maux de tête, des syncopes et des convulsions (1). Le médecin se comportera alors comme le fit M. le professeur *Moreau de la Sarthe.*

Etant appelé auprès d'une dame qu'il soignait pendant sa grossesse, et qui se plaignait un jour d'un engourdissement dans les membres, avec ce symptôme particulier que les doigts lui paraissaient enveloppés comme d'un test; frappé d'abord par l'extrême motilité dont était douée cette femme, et ne sachant à quoi attribuer cette singularité, M. *Moreau* prescrivit quelque antispasmodique. En se retirant, il traversa une chambre où une odeur extrêmement forte lui fit découvrir des fleurs; il revint alors sur ses pas, ordonna à la dame d'éloigner d'elle ses fleurs, et de ne rien faire de son ordonnance qui devint inutile par la prompte disparition de tous les symptômes nerveux.

Il importe donc de soustraire les femmes enceintes aux impressions des substances odorantes, parce qu'elles ont le double inconvénient d'affecter par rapport à leur arome, et de décomposer l'air à l'obscurité, en absorbant l'oxygène, et en dégageant du gaz acide carbonique. La ventilation, les fumigations, ou vaporisation de diverses substances, et le procédé de *Guyton de Morveau*, sont les moyens les plus efficaces et les plus généralement employés à purifier l'air des habitations.

---

(1) L'exemple de madame de La Vallière, qui, pour cacher sa grossesse à la reine, avait fait joncher sa chambre et son lit de tubéreuses, est plutôt à remarquer qu'à imiter.

DEUXIÈME CLASSE.

Des choses qui s'appliquent à la surface du corps.

Vêtemens. Les femmes grosses auront soin de se vêtir d'habillemens dont la nature et la structure soit en rapport avec leur manière d'être et les influences atmosphériques. Ceux qui réuniront la souplesse à la légèreté seront préférables ; ils seront secs, et souvent renouvelés pendant l'été, pour éviter les mauvais effets d'une sueur abondante et évaporée sur le corps. Pendant l'hiver, les tissus de laine, en ce qu'ils sont mauvais conducteurs du calorique et qu'ils garantissent mieux des vicissitudes atmosphériques, devront l'emporter sur ceux que nous fournit le règne végétal.

Les femmes, bien pénétrées des devoirs que leur impose leur état, devront sacrifier aux droits de mère, du moins pour le moment, ces corsets baleinés que la mode rend malheureusement trop nécessaires (1). Ils ont pour inconvénient de changer la forme naturelle de la poitrine, et de gêner par conséquent la respiration ; d'ailleurs, par la pression qu'ils exercent sur les seins, ils aplatissent le mamelon, gênent les glandes mammaires dans la sécrétion qui leur est confiée, et augmentent leur sensibilité déjà si grande. Dans l'abdomen, leurs effets ne sont pas moins à redouter; ils nuisent au développement de l'utérus, disposent considérablement aux hernies, donnent lieu à des obliquités de matrice, et à une mauvaise conformation du fœtus.

Les anciens avoient bien senti combien il est avantageux de ne pas serrer les vêtemens ; car le mot *enceinte*, par lequel ils ont désigné une femme grosse, veut dire *sans ceinture*.

---

(1) « Je n'ose presser les raisons sur lesquelles les femmes s'obstinent à s'encuirasser ainsi : un sein qui tombe, un ventre qui grossit, cela déplaît fort, j'en conviens, dans une personne de vingt ans, mais cela ne déplaît plus dans une de trente. (*J.-J. Rousseau*, Émile, liv. 5, t. 2.)

Les Grecs, dit l'auteur d'Emile, entendaient bien mieux que nous l'art de se vêtir. « On sait combien l'aisance des vêtemens qui « ne gênaient point le corps contribuait beaucoup à lui laisser, dans « les deux sexes, ces belles proportions qu'on voit dans leurs sta- « tues, et qui servent encore de modèle à l'art, quand la nature « défigurée a cessé de lui en fournir parmi nous. De toutes les li- « gatures qui tiennent de toutes parts nos membres en presse, ils « n'en avoient pas une seule. »

Les souliers doivent être larges, à talons plats, les jarretières élastiques ; enfin tout doit concourir à une libre circulation. Il serait à désirer que les femmes de la campagne, au lieu de serrer leurs vêtemens à la ceinture, les attachassent au moyen de bretelles, qui prendroient leur point d'appui sur les deux épaules.

Lits. Les lits ayant pour objet de reposer notre corps en même temps qu'ils nous mettent à l'abri des influences extérieures, ne peuvent nous procurer le repos dont nous avons besoin pour réparer nos forces qu'autant qu'ils réunissent les qualités propres à remplir cet objet. Ils ne seront ni trop mous, ni trop durs ; les premiers concentrent trop la chaleur, occasionnent des sueurs copieuses, et par cela débilitantes ; les seconds offrent l'inconvénient de ne point s'adapter aux formes du corps, et de ne pas fournir un point d'appui uniforme. Quant aux couvertures, le nombre en variera suivant les saisons et les lieux.

Bains. On ne peut nier l'efficacité des bains pendant la gestation, mais leur emploi et leur fréquence doit varier suivant le tempérament des femmes. Ils conviennent très-bien au tempérament nerveux, caractérisé par une extrême sensibilité. Dans plusieurs cas, ils ont été les meilleurs antispasmodiques (1). Ils agissent en déten-

(1) *Lorry*, ayant à traiter une femme grosse atteinte d'une affection nerveuse

dant la fibre, et en redonnant de la souplesse à la peau, et en déterminant une légère transpiration.

Les bains deviennent nuisibles, au contraire, chez les femmes lymphatiques, d'une constitution molle et lâche : leur usage ne pourrait qu'augmenter cette disposition, donner lieu à des engorgemens, des fleurs blanches, et par suite jeter la matrice dans l'inertie. Elles pourront cependant se faire des ablutions légèrement aromatiques pour déterger la peau aux endroits où s'accumulent les produits des glandes sébacées, tels que les pieds, la vulve, les aisselles, en ayant soin ensuite de bien s'essuyer et de se frictionner avec des tissus de laine. Les femmes d'un tempérament bilieux, dont la transpiration est en général abondante, onctueuse, et d'une odeur pénétrante, doivent user fréquemment des bains, d'abord comme moyen de propreté, et ensuite pour entretenir et favoriser cette transpiration, dont la diminution pourrait avoir des effets fâcheux. Celles qui sont éminemment sanguines, sujettes aux maux de tête et aux palpitations, en useront sobrement.

Les anciens, entre autres *Avicenne* et *Mauriceau*, proscrivaient les bains pendant la grossesse, surtout au commencement, pensant qu'ils devaient relâcher le col de la matrice, et le disposer à s'ouvrir. Mais il paraît bien démontré, et c'est l'opinion des modernes, qu'il est indifférent de prendre des bains au commencement, au milieu, ou à la fin, lorsque quelque accident en réclame l'emploi. Il arrive quelquefois qu'ils deviennent nécessaires dans les derniers temps de la grossesse, surtout chez les vieilles femmes primipares, pour relâcher les parties génitales affectées de rigidité.

Les pédiluves et les bains de siége ayant l'inconvénient d'exciter les menstrues à couler, en attirant le sang vers les extrémités infé-

---

qui avait résisté à tous les moyens, n'osa pas employer les bains sans avoir consulté *Levret*. Ce dernier les conseilla. Ils furent mis en usage avec un plein succès.

rieures, il sera plus prudent, à l'exemple de *Levret*, d'en supprimer l'usage, quoiqu'il soit bien démontré qu'ils agissent très-faiblement. S'il en était autrement, combien peu de filles enceintes verrions-nous !

TROISIÈME CLASSE.

Des alimens.

Dans cette classe sont renfermés les alimens et les boissons. Les premiers, introduits dans les voies digestives, servent, par leur assimilation, à restaurer nos forces, que l'exercice des organes tend continuellement à détruire ; les secondes concourent d'une part à la digestion en divisant les alimens solides, et en favorisant leur chymification, et de l'autre à étancher la soif.

La nature, mère prévoyante et sage, a lié nos besoins à des sensations agréables qui nous portent à les satisfaire ; c'est ainsi que l'appétit peut être regardé comme leur régulateur. Le préjugé fortement enraciné chez le vulgaire, que les femmes grosses doivent manger pour deux, ne se trouve-t-il pas démenti par l'expérience ? n'observe-t-on pas fréquemment chez elles des nausées, des vomissemens et du dégoût pour les substances animales, surtout dans le commencement de la gestation ? L'auteur de la nature, dit *Astruc*, les a sagement établis pour diminuer efficacement par là la trop grande abondance de chyle qui serait nuisible à l'embryon dans les premiers mois de sa formation. En effet, les femmes ont d'autant moins besoin alors d'une nourriture abondante, que les pertes sont devenues moins considérables par la suspension de la menstruation : c'est aussi à cette époque que la pléthore se remarque plus souvent, et qu'on est obligé d'avoir recours à la saignée. Le vulgaire pense encore que la grosseur de l'enfant est en raison de la quantité des alimens que la mère prend pendant sa grossesse ; mais l'expérience n'a-t-elle pas démontré que ce moyen était illusoire ? ne voit-on pas journellement des mères malingres et

valétudinaires mettre au jour des enfans gros et gras, et réciproquement? C'est surtout vers les derniers mois de la gestation que les femmes doivent s'observer sur le manger. A cette époque l'estomac est comprimé, rétréci par le développement de l'utérus; ce qui gêne ses fonctions, détériore les digestions, et dispose aux affections gastriques. L'abstinence, comme l'intempérance, est également nuisible. D'après *Beaudelocque*, le défaut d'alimentation prédisposerait à l'avortement. C'est certainement pour prévenir cet accident que les casuistes se sont accordés à dispenser les femmes enceintes des jeûnes et de toute espèce de privation.

Quant au choix des alimens, on pourra suivre en cela le conseil donné par *Hippocrate*, aph. 38, liv. 2 : « *Paulò deterior et potus « et cibus, suavior tamen, melioribus quidem, sed insuavioribus, præ- « ferendus.* « Cependant on devra préférer en général toutes les substances qui se digèrent facilement, ou qui exercent l'action de l'estomac sans laisser un sentiment d'oppression et de fatigue : telles sont les viandes des jeunes animaux. Les femmes disposées à la pléthore, d'un tempérament sanguin, choisiront leurs alimens parmi les végétaux, qui contiennent moins de principes nutritifs. Il en sera à peu près de même pour celles d'un tempérament bilieux, qui pourront user avec avantage des fruits mucoso-sucrés et acides, mal à propos regardés comme nuisibles, et propres à occasionner des tranchées à la mère et à l'enfant.

On respectera, autant que possible, les bizarreries et les goûts dépravés qu'on observe pendant la grossesse, et surtout lorsque les substances vivement désirées n'auront pas de propriété évidemment dangereuse. Les choses les plus indigestes et les plus malsaines en apparence seront d'autant moins nuisibles, que les femmes ne confondront pas leurs goûts dépravés, qui dépendent de leur état, avec les caprices volontaires d'une imagination habituellement déréglée. On leur fera sentir tous les inconvéniens auxquels elles s'exposent, et tous les dangers qu'elles courent en ne modérant pas leurs désirs. Mais, au résumé, ne sommes-nous pas forcés d'avouer que la

sensibilité de l'estomac est tellement modifiée dans cet état, qu'il digère même avec avantage des substances qui, dans toute autre occasion, auraient agi comme corps étrangers, ou même comme poison.

N'est-il pas ridicule de croire que, les envies des femmes grosses n'étant pas satisfaites, leur enfant apporte en naissant l'image des objets qu'elles auront vivement désirées. « Combien ne verrait-on pas « de figures singulières, dit *Buffon*, si les vains désirs des mères « étaient écrits sur la peau de leurs enfans ! » Il est bien plus judicieux, je pense, d'attribuer ces marques ou envies, de quelque forme qu'elles soient, au résultat de quelque maladie que le fœtus a éprouvé dans le sein de sa mère ? Si l'imagination des femmes, observe *Plessmann*, joue un grand rôle dans ces sortes de phénomènes, c'est en ce que ce sexe est extrêmement ingénieux à y trouver constamment des rapports avec quelque circonstance de la grossesse ; rapports toujours imaginés d'après coup pour faire ressembler à quelque chose ce qui primitivement ne ressemblait à rien dans la nature. Cependant, malgré le ridicule de ce préjugé, on doit, autant qu'on le peut, satisfaire à leur envie, parce que, le moral de la mère pouvant en être affecté, l'enfant pourrait très-bien s'en ressentir aussi.

Boissons. L'eau pure, ou mêlée à une petite quantité de vin pour exciter un peu l'estomac, est la meilleure boisson dont puissent faire usage les femmes grosses. La quantité doit être proportionnée à la nature des alimens. Les boissons essentiellement stimulantes, soit spiritueuses, soit aromatiques, sont généralement nuisibles ; elles augmentent l'irritabilité, causent l'insomnie, une excitation générale, et provoquent, surtout chez les femmes délicates, d'un tempérament nerveux, des convulsions et des pertes. Les boissons présentent encore des considérations relativement à leur température : lorsqu'elles sont chaudes, elles dérangent les digestions en affaiblissant l'estomac. Celles qui sont trop froides, donnant lieu à

des coliques, et quelquefois même à des phlegmasies, devront aussi leur être interdites, à moins que dans les climats très-chauds, comme l'observe *Levret*, leur grand usage n'en atténue le danger par l'habitude. On a aussi observé que dans certaines circonstances elles ont été employées avec avantage pour arrêter les vomissemens sympathiques qui surviennent quelquefois pendant le cours de la grossesse.

QUATRIÈME CLASSE.

Des excrétions.

Si l'exercice libre de toutes les fonctions de l'économie est indispensable pour la conservation de la vie, les femmes grosses prêteront toute leur attention à ce que les différentes excrétions s'effectuent suivant leur rhythme accoutumé.

Nous diviserons les évacuations en naturelles et en artificielles. Les premières réclament uniquement des soins hygiéniques, tandis que les secondes sont du ressort de la thérapeutique. Dans les évacuations naturelles sont rangées l'excrétion des urines et des matières fécales, la transpiration et les excrétions des membranes muqueuses : on pourrait en excepter la menstruation, qui se trouve ordinairement suspendue. Les évacuations excrémentitielles doivent s'opérer dans les proportions convenables, et dans le temps où la nature en prescrit la sortie. Or les femmes, qui ne doivent rien négliger de tout ce qui tend à la conservation de leur santé, céderont aux premières sollicitations faites par les urines et les matières fécales. Si l'on résiste au premier avertissement, souvent le besoin ne se renouvelle pas ; les urines et les matières fécales s'accumulent dans leurs réservoirs respectifs, les distendent, et gênent le développement de la matrice. Les premières, en raison de leur fluidité et de la disposition des voies urinaires, sont plus difficiles à garder, et sollicitent plus vivement leur excrétion. Ces dernières, au contraire, retenues plus facilement dans le rectum, s'y accu-

mulent et s'y moulent, et la constipation qui en est la suite produit un sentiment de pesanteur dans la région pelvienne, de violens maux de tête, et quelquefois même l'avortement. Il sera donc d'une nécessité indispensable pour les femmes de se tenir le ventre libre par un régime convenable, ou au moyen de lavemens émolliens; c'est à tort qu'on en a redouté l'usage pendant la gestation. Si *Lamotte* fut obligé d'en signaler les inconvéniens, c'est qu'on en faisait un abus; car il les regarde comme très-utiles lorsqu'ils sont employés à propos et avec modération. *Mauriceau* et *Ant. Petit* partagent cette opinion. Cependant il faut observer que les lavemens ne sont utiles qu'autant qu'ils sont simplement émolliens; car ceux qui sont âcres peuvent, par l'irritation qu'ils produisent, causer des hémorrhagies utérines. Les premiers néanmoins ne seront pas pris sans nécessité, car leur abus détruit le ton de l'organe et amène la nécessité d'y recourir habituellement.

Le médecin apportera une attention toute particulière dans l'étude des phènomènes de la sueur et de la transpiration; car l'abondance de ces excrétions occasionne la faiblesse, et leur suppression peut produire des accidens très-graves. C'est dans les moyens que nous avons indiqués dans la deuxième classe que les femmes trouveront une sûre garantie contre les désordres qu'elles pourraient éprouver : les habillemens, l'air atmosphérique, sont les principaux régulateurs de cette fonction.

L'excrétion des membranes muqueuses doit se faire en petite quantité. Lorsqu'elle est trop abondante, elle dénote ordinairement une faiblesse de constitution, un relâchement dans l'organe où elle a son siége. Un régime fortifiant doit être mis en usage.

Dans les excrétions artificielles se trouvent compris les lavemens, dont nous avons déjà parlé, les évacuans et la saignée. Les femmes grosses n'éviteront pas moins de prendre de ces médecines de précaution qui deviennent aussi funestes lorsqu'elles sont prises à contre-temps qu'elles peuvent être salutaires quand elles sont ordonnées à propos. *Puzos* purgeait toutes les femmes au neuvième

mois, croyant par là prévenir tous les accidens qui peuvent se manifester pendant le travail. *Ant. Petit* conseille un minoratif vers le dernier mois, pour prévenir la saburre, qu'il dit être funeste après l'accouchement. De telles règles ne paraissent guère fondées ; jamais l'état de grossesse ne doit déterminer le médecin judicieux à prescrire des évacuans ; il faut qu'ils soient indiqués par les symptômes qui, dans toute autre circonstance de la vie, en réclament l'emploi ; alors, quelle que soit l'époque de la grossesse, on peut les employer, mais avec beaucoup de ménagement.

Pourra-t-on sans inconvénient avoir recours au vomitif pendant la gestation ? *Ant. Petit* le regarde comme le plus sûr moyen de faire avorter. Tous les autres, dit-il, hors celui-ci, peuvent échouer. *Chambon* veut également qu'on s'en abstienne ; il conseille, lorsqu'il est indiqué, d'avoir recours à un doux minoratif, comme si ce moyen pouvait le remplacer. Pour moi, je pense que si l'emploi d'un émétique était bien indiqué aux yeux d'un bon observateur, s'en abstenir serait une grande erreur. Il ne faut pas toujours prendre pour règle immuable les opinions des grands médecins : l'expérience et l'observation doivent d'abord nous servir de guide. Cette opinion me paraît d'autant plus raisonnable, qu'un grand nombre de faits prouvent que des vomitifs violens pris dans des intentions criminelles ont été sans succès, quoiqu'ils aient été secondés par d'autres moyens non moins énergiques. D'ailleurs comment expliquer pourquoi les femmes qui ont des vomissemens pendant les premiers mois de leur grossesse, accouchent cependant à terme d'enfans bien portans. Les vomissemens procurés par l'art seraient-ils plus dangereux que ceux qu'amène la nature ? Néanmoins on ne se permettra de tels moyens que dans des cas de nécessité absolue, qu'après avoir bien examiné la susceptibilité de la femme ; et s'y l'on s'y résout, que de ménagemens, que de précautions pour braver le préjugé et mettre sa réputation à couvert !

L'usage de la saignée ne mérite pas moins de fixer notre attention. *Hippocrate* la défend expressément pendant tout le cours de

la grossesse, lorsqu'il dit, sect. 5, aph. 30 : *Mulier in utero gerens, sectâ venâ abortit, eò magis, si major fuerit fœtus.*

Celse ayant reconnu que cette sentence était trop sévère, la fit pratiquer avec succès chez les femmes grosses, et bientôt on tomba dans un excès contraire. On établit comme précepte que la grossesse requérait la saignée, et on la prescrivit à toutes les femmes.

La saignée n'est indiquée ni contre-indiquée par l'état de grossesse ; ce sont des vérités attestées par *Mauriceau*, *Lamotte* et *Antoine Petit*. C'est surtout chez les femmes pléthoriques, d'un tempérament sanguin, sujettes aux maux de tête, aux insommies et aux épistaxis, que la saignée doit être mise en usage.

Le professeur *Beaudelocque* nous apprend (1) qu'une femme très-pléthorique ressentit, vers le septième mois de sa grossesse, les douleurs de l'enfantement. Le travail était si avancé lorsqu'il fut appelé, que l'orifice de l'utérus était plus large qu'un écu. Deux petites saignées au bras rétablirent le calme, au point que le lendemain l'orifice était refermé, et la femme n'accoucha qu'au terme ordinaire. Il résulte de cette observation qu'il n'est point d'époque déterminée pour la pratiquer : cependant il est préférable de saigner pendant les premiers mois ; c'est alors que la suppression des règles et le peu de consommation de la part du fœtus exposent le plus les femmes à la pléthore (2). Mais que dire de cette femme pâle et décolorée, d'une constitution faible et cacochyme, qui va

---

(1) Art des accouchemens, t. 2, p. 551.

(2) « C'est un abus de croire, dit *Mauriceau*, que pour une saignée d'élection on soit obligé d'attendre que la femme soit à demi-terme ; car souvent elle serait bien plus utile dès les premiers mois, époque à laquelle le fœtus ne peut tout consommer, et où l'on voit souvent survenir des fausses-couches que l'on préviendrait par la saignée.

réclamer, parce qu'elle est grosse, l'effusion d'un sang précieux, et dont les principes auraient besoin d'être enrichis?

Que dire de tous ces conseils, qui ne sont basés que sur des règles d'habitude aussi nuisibles qu'erronées? L'expérience a déjà, quoique très-tard, fait droit à la vérité, et les erreurs font insensiblement place au raisonnement. En quelque temps que le médecin prescrive la saignée, le choix du lieu n'est pas indifférent; et quoique celle du pied ait été sans inconvénient, cependant il est plus prudent de la faire au bras.

CINQUIÈME CLASSE.

Exercice, repos, sommeil.

L'exercice habituel du système musculaire procure aux femmes enceintes les résultats les plus heureux : il fortifie le corps, active la circulation, facilite les sécrétions et les excrétions, augmente l'énergie, et entretient l'action dans tous les organes. Mais une vie active est-elle vraiment utile pendant toute la durée de la grossesse? ou bien les femmes doivent-elles, comme leur recommande *Mauriceau*, garder le repos le plus absolu pendant les deux derniers mois, pour éviter que l'enfant ne prenne une mauvaise position en exécutant le mouvement de culbute? Pour répondre à une semblable objection, nous n'avons qu'à comparer les femmes de la campagne avec celles des villes. Les premières, sans cesse en activité, arrivent pour l'ordinaire sans incommodité au terme de leur grossesse; la nature les surprend, dit *Roussel*, au milieu de leurs travaux rustiques; trouvant en elle des organes robustes et une âme calme, elle opère sans contradiction, et les délivre, par conséquent, avec moins de souffrance et plus de célérité. Le défaut d'exercice chez les dernières produit un effet contraire; continuellement renfermées dans leurs chambres, étendues méthodiquement sur un canapé, elles passent une grossesse pénible, traversée par

mille incommodités; leur accouchement est laborieux, leur enfant faible et délicat, et leurs couches ne sont pas toujours sans accident. Je suis cependant loin de conseiller aux habitantes des villes d'abandonner leur riche demeure, d'aller prendre les occupations de cette villageoise; les travaux rustiques ne conviennent pas à des mains délicates, *in medio stat virtus*. Elles peuvent s'occuper du soin de leur ménage, travailler à tout ce qui deviendra nécessaire au nouvel être qu'elles portent dans leur sein, et varier entre les différens ouvrages départis à leur sexe.

L'exercice pris avec modération est donc pour les femmes enceintes d'une utilité bien reconnue; il les préserve d'une foule d'incommodités, et contribue à les maintenir dans l'état de santé. Mais un excès contraire, ou l'inaction complète, offre de graves inconvéniens, en ce qu'il diminue l'activité organique, et produit une espèce d'embonpoint lymphatique, d'autant plus nuisible qu'il met le corps dans un état de faiblesse qui donne prise aux influences atmosphériques, et expose aux maladies de toute espèce.

Deux mouvemens, l'un actif, et l'autre passif, constituent l'exercice en général; et le premier est sans contredit le plus utile. Ainsi les promenades à pied, en plein air, proportionnées aux forces et à l'habitude qu'en ont contractée les femmes, et pendant lesquelles leurs sens et leur imagination ne reçoivent que des impressions douces et agréables, sont constamment les genres d'exercice qui leur conviennent le mieux pendant leur grossesse.

L'exercice pris avec excès, ou accompagné de secousses plus ou moins fortes, est encore plus nuisible aux femmes que le repos absolu. Ainsi elles éviteront avec soin les exercices violens, comme les grandes courses, le saut, la danse, et surtout la valse. *Claude Quillet* en avait senti les dangers et les inconvéniens lorsqu'il dit dans son poëme de la Callipédie :

Corporis immodicos motus, crebrasque choreas
Vitet fœta uxor, præsertim tempore primo
Conceptûs, necnon ubi maturescere fœtum
Postremi ostendunt menses, partumque minantur.

Il serait à souhaiter qu'on dispensât les femmes de la campagne, pendant au moins les deux derniers mois de leur gestation, de tous les travaux que requiert la culture des champs; elles devraient par conséquent renoncer aussi à porter ou à soulever des fardeaux trop lourds, ou bien à élever les bras pour atteindre quelque chose, surtout si, pour y parvenir, elles sont obligées de se tenir soulevées sur la pointe des pieds. *Mauriceau* et *Levret* citent plusieurs exemples d'avortemens produits par de semblables causes.

Les mouvemens passifs sont communiqués par des machines mises en mouvement; l'effet qui en résulte est presque nul, ou nuisible, suivant que la machine qui nous porte est mue avec lenteur ou rapidité, et qu'elle éprouve des chocs plus ou moins violens dans sa progression; telles sont les promenades en voiture, en bateau, ou sur un cheval de trot. Dans le premier cas, le corps est presque dans l'inaction; il ne jouit d'autre avantage, dans un bateau ou une voiture suspendue, que de celui du changement d'air et du renouvellement des objets environnans. Dans le second, c'est-à-dire en voiture non suspendue, ou sur un cheval de trot, les chocs, l'inégalité de marche ou le changement brusque de direction nous faisant perdre l'équilibre, exigent de notre part des mouvemens aussi brusques que précis pour rétablir ou prévenir notre chute. D'après ce que nous venons de dire de cette dernière espèce d'exercice, les femmes enceintes qui n'y sont pas habituées devront y renoncer totalement. Le premier offre bien moins d'inconvéniens, mais aussi est-il toujours bon de leur observer que l'exercice à pied est bien préférable.

C'est avec raison que *Mauriceau* s'est élevé fortement contre l'usage barbare de fatiguer les femmes enceintes pendant les douze derniers jours de leur grossesse. Cet usage consistait à leur faire monter et descendre des escaliers, ou, comme *Liébaut* le conseillait, à aller sur un cheval de trot, dans l'intention de favoriser par ces mouvemens celui par lequel le fœtus doit plonger dans l'excavation du bassin.

Le repos après l'exercice est aussi nécessaire que l'exercice après le repos; l'un et l'autre doivent se prendre dans de justes proportions. Les veilles prolongées sont toujours préjudiciables à la santé des femmes, en ce qu'elles ne peuvent jamais réparer le matin la perte du sommeil de la nuit. Pendant leur grossesse elles ont plus de propension au sommeil, soit que la concentration des forces vers l'utérus leur fasse éprouver ce besoin, comme nous l'éprouvons après un repas plus copieux qu'à l'ordinaire, soit que le calme qu'il rétablit dans toutes les fonctions favorise l'accroissement du fœtus. Elles peuvent s'y livrer plus long-temps qu'à l'ordinaire sans cependant le prolonger, à cause de la faiblesse qu'il pourrait déterminer.

SIXIÈME CLASSE.

Des perceptions et des affections de l'âme.

Si l'effet des passions est en général si funeste, combien ne doit-il pas l'être davantage pour les femmes qui, pendant leur grossesse, se trouvent plus irritables et plus faciles à émouvoir ! On conçoit très-bien pourquoi les affections de l'âme sont si dangereuses pour elles, et surtout pour leur tendre fruit dans les premiers mois de sa vie: car dit *Sennert*, le plus petit accident peut alors le faire périr, comme il suffit du vent ou d'une pluie légère pour abattre ou flétrir une jeune fleur. Puisqu'il est bien reconnu que le moindre trouble moral peut occasionner des désordres dans l'écono-

mie, et qu'un grand nombre de faits attestent cette vérité, les femmes devront donc être attentives à maintenir leur âme dans une douce tranquillité en s'éloignant de tout objet capable de mettre en jeu leur sensibilité.

La vue est, de tous les sens, celui qui peut le plus promptement transmettre au cerveau les impressions du dehors. C'est pour cela que Lycurgue, connaissant l'influence des sensations de la mère sur le fœtus, enjoignait aux Spartiates d'entourer leurs femmes, pendant leur grossesse, d'objets agréables, et de frapper héroïquement leurs sens en appelant leurs yeux sur les images de Castor et Pollux. Aussi, comme l'a très-bien dit M. le professeur *Hallé* (Encyclop. méthod., art. *hygiène*), le Spartiate, même avant que de naître, n'était déjà plus un homme ordinaire. Ne devrait-on pas séquestrer de la société et confiner dans des maisons de charité tous ces mendians mutilés, affectés de maladies hideuses, qui, pour exciter la commisération, vont exposer leurs infirmités dans les lieux les plus fréquentés, comme à la porte des églises et sur les places publiques. Quoique je recommande de soustraire les femmes grosses aux objets capables de les affecter vivement, ce n'est pas que j'ajoute foi à ce préjugé ridicule que l'imagination de la mère puisse avoir une telle influence sur l'organisation du fœtus que lorsqu'elle est effrayée par un objet quelconque, il se forme une difformité pareille sur la partie de son enfant correspondante à celle de l'objet difforme dont elle a été épouvantée; c'est seulement pour prévenir toute impression fâcheuse sur un esprit faible: le fœtus jouissant pour ainsi dire d'une vie commune avec sa mère (1), il est impossible que les agitations qu'elle éprouve ne lui soient plus ou moins préjudiciables.

Le sens de la vue est encore susceptible d'être affecté de manière à développer chez certaines femmes cette faculté de répéter par

(1) Puer vivit de matre in utero, et quali mater sanitate prædita est, tantùm etiam puer habet. » (*Hippocrate*, in libro de naturâ pueri.)

imitation certains actes qui ont produit sur elle une forte impression. Ainsi les exemples d'accès d'épilepsie et d'hystérie par imitation ne sont pas rares : j'en ai observé plusieurs en suivant les leçons de M. le professeur *Dubois*. Il est donc bien important d'éloigner les femmes grosses des personnes affectées de pareilles maladies. *Fabrice de Hilden* rapporte à ce sujet qu'une dame de Cologne étant sortie pour vaquer à ses affaires, tout à coup un épileptique tombe à ses pieds, pousse des cris et se débat : la jeune personne en fut effrayée. Quelque temps après elle accoucha heureusement d'un enfant qui, presque aussitôt, fut pris d'épilepsie, et ne tarda pas à mourir.

L'ouïe ne mérite pas moins de grands ménagemens. « M. le baron *Percy* nous apprend que la détonnation de 38 caissons fit périr dans les convulsions quatre femmes en couches, et avorter trois autres dans une seule commune. Le même professeur rapporte encore (Dict. des sienc. méd., art. *détonnation*) que de 92 enfans nés à Landau après l'explosion de l'arsenal (1795), huit tombèrent dans une espèce de crétinisme, et moururent avant l'âge de cinq ans ; trente huit vécurent languissans jusqu'à l'âge de dix mois; seize périrent en naissant, et deux vinrent au monde avec de nombreuses fractures des os longs. Ne devrait-on pas, dans certaines circonstances, condamner au silence la cloche funèbre, qui a produit plus d'une fois des effets fâcheux sur une imagination frappée de l'idée de la mort ? *Franck* en rapporte de terribles exemples. Toute nouvelle inattendue propre à affecter vivement les femmes enceintes devra leur être cachée (1), de même que tout récit de scènes affreuses, tragiques, ou d'accouchement laborieux.

Que penser de la sotte et imprudente jactance des matrones,

(1) *Mauriceau* (Maladies des femmes grosses, liv. 1, chap. 2) rapporte qu'un de ses oncles ayant été tué, on en porta sur-le-champ la nouvelle à sa femme, grosse alors de huit mois : à l'instant elle fut saisie d'un si grand tremblement, qu'elle accoucha sur l'heure d'un garçon qui conserva toute sa vie ce tremblement.

et, disons-le, de ces accoucheurs commères qui ne savent entretenir les femmes auprès desquelles ils sont appelés que de leurs prouesses, et de la mort à laquelle n'auraient certainement pas échappé celles qui se sont trouvées dans les mêmes circonstances, si elles avaient eu recours à d'autres moins experts qu'eux ? Il est donc de la plus haute importance de prévenir tout ce qui peut exciter en elles des passions tristes et tumultueuses. Les émotions pénibles concentrées, la colère (1), la joie excessive, la peur (2), les sujets de chagrin, de haine et de jalousie, peuvent produire chez les femmes enceintes les accidens les plus fâcheux.

Parmi les différentes causes qui influent d'une manière si marquée sur la santé des femmes, il en est surtout une qui mérite toute l'attention du médecin ; je veux parler de l'exaltation vive et souvent réitérée qui résulte de l'union des deux sexes. Cet acte, auquel l'imagination a tant de part, offre de vrais mouvemens convulsifs; et c'est avec raison que *Tissot* l'a comparé à un court accès d'épilepsie. Une fois que les femmes ont acquis la certitude d'être grosses, le but de la nature étant rempli, ne devrait-elle pas éviter toutes nouvelles approches conjugales ? Ne serait-on plus en droit de leur adresser les reproches que leur faisait de son temps *Claude Quillet*, lorsqu'il dit?

Concubitus igitur crebros, quos fœta frequentat,
Quis non damnabit? quùm nec lasciva capella,
Obscœnæque lupæ subeant hircosque, luposque,
Dùm gravidos gestant accepto semine ventres.

Callipédie, liv. 3.

---

(1) *Hoffmann* fait mention d'une femme qui devint maniaque pendant les premiers mois de sa grossesse pour avoir été contrariée par son frère. (De delirio maniaco, obs. 4.)

(2) Le professeur *Sue* rapporte, dans son Histoire des accouchemens, qu'une femme, frappée de la prédiction d'une bohémienne, se persuada qu'elle devait mourir pendant sa grossesse. Ayant fait son testament vers le huitième mois, elle mourut en effet quelque temps après.

Certains peuples de la zone torride séquestrent leurs femmes pendant leur grossesse, et ne s'en approchent que lorsqu'elles sont accouchées : les mahométans, au rapport de Montaigne, les *abominent* alors. La plupart des médecins et des casuistes se sont accordés pour regarder l'acte conjugal, les uns comme nuisible, les autres comme criminel. C'est un homicide à la mode de Platon, et *Paul Zachias* prétend que les femmes sont en droit de s'y refuser. En effet, comment concevoir que le fœtus, dont l'existence est si frêle, puisse supporter sans danger tout le désordre que produit l'extase de la volupté? Ce sont surtout les femmes délicates, sujettes aux hémorrhagies utérines, qui doivent y renoncer. Cependant l'abstinence absolue aurait aussi des inconvéniens. Ne doit-il pas y avoir des exceptions pour les femmes d'un tempérament éminemment amoureux, et chez lesquelles l'habitude ne saurait être bravée sans nuire à leur santé, si essentielle au développement du fœtus? Serait-elle encore moins nuisible à celles chez qui l'état de gestation augmente les appétits vénériens? L'usage modéré du coït serait peut-être même utile, après les deux ou trois premiers mois de la grossesse, aux femmes d'un tempérament essentiellement lymphatique, chez lesquelles l'utérus jouit à peine de l'activité nécessaire au travail de la gestation, et sans craindre alors les effets de l'éréthisme qu'il produit chez les femmes nerveuses, puisque pour celles-là cet acte est presque passif; mais, dans tous les cas, le temps où il serait le plus nuisible est pendant les trois premiers mois.

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*Edente* FRANCISCO VALESIO).

I.

Sanguine multo fluente, convulsio aut singultus superveniens, malum. *Sect.* 5, *aph.* 3.

II.

Cùm morbi incipiunt, si quid videtur movendum, move; cùm verò vigent, quiescere melius est. *Sect.* 2, *aph.* 29.

III.

In omni morbo firmam esse mentem, et benè se agere ad ea quæ offeruntur, bonum; contrarium autem, malum. *Ibid.*, *aph.* 33.

IV.

Melancholicos autem vehementiùs per infirma purgabis, eâdem ratione contraria appones. *Sect.* 4, *aph.* 9.

V.

Mulieri in utero gerenti si mammæ ex improviso graciles fiant, aborlit. *Sect.* 5, *aph.* 37.

VI.

Qui à tetano corripiuntur, in quatuor diebus pereunt; si verò hos effugerint, sani fiunt. *Ibid.*, *aph.* 6.

H111 Paris.Univ.Fac.de mèd.
P232 Thèses
1819 27477
nos.151-180

NAME	DATE DUE